

Annexe 4

Règlement Ecrit
Pièce 4.1.2.3. Emplacements Réservées

Ajustement concernant les emplacements réservés suivants :

N°	Planche	Localisation Adresse Lieu dit	Objet de la Réserve	Bénéficiaire	Code de la typologie de l'ER
4-87	L22	Rue de la Grand'Maison	Autoroute Liaison douce	Etat Nantes Métropole	AV LD
4-98	M22	Parcelle AC937	Espace verts Cale de Beautour Liaison douce	Commune Nantes Métropole	EQ LD
4-137	M24, M23	Centre-ville	Aménagement de cœur d'ilot	Commune	EQ

Suppression partielle concernant les emplacements réservés suivants :

- ER 4/115, retirer les parcelles AL 74 et 75 (secteur Avenue de l'Ouche)

Suppression des emplacements réservés suivants :

- ER 4-142 cheminement piéton. A retirer de la planche M-22
- ER 4-166 liaison piétonne. A retirer de la planche 0-24

Création des emplacements réservés suivants :

N°	Planche	Localisation Adresse Lieu- dit	Objet de la Réserve	Bénéficiaire	Code de la typologie de l'ER
N° à déterminer Se référer aux plans ci- après Justification : étude déplacement beautour vertonne	L23	Avenue de la Vertonne	Aménagement Carrefour	Nantes Métropole	AV
A déterminer Se référer aux plans ci- après	M22	Route de Nantes	Equipement Public	Commune	EQ
A déterminer Se référer aux plans ci- après Justification : étude déplacement beautour vertonne	M22	Rue des Grands Châtaigniers	Elargissement Voirie	Nantes Métropole	AV

Planche L23
Avenue de la Vertonne – Créer un ER

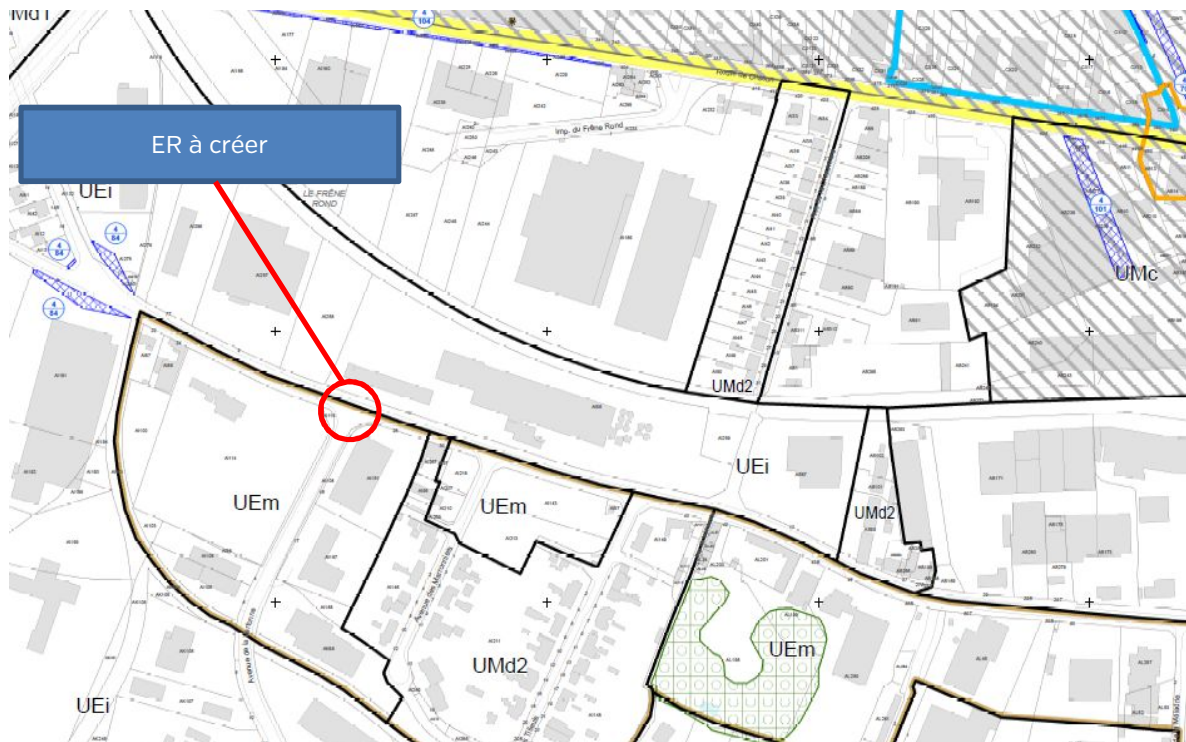


Planche M22
Route de Nantes – Créer un ER au débouché de la ruelle de Beautour afin de permettre l'étude d'un aménagement d'espace public pour renforcer la centralité du quartier.

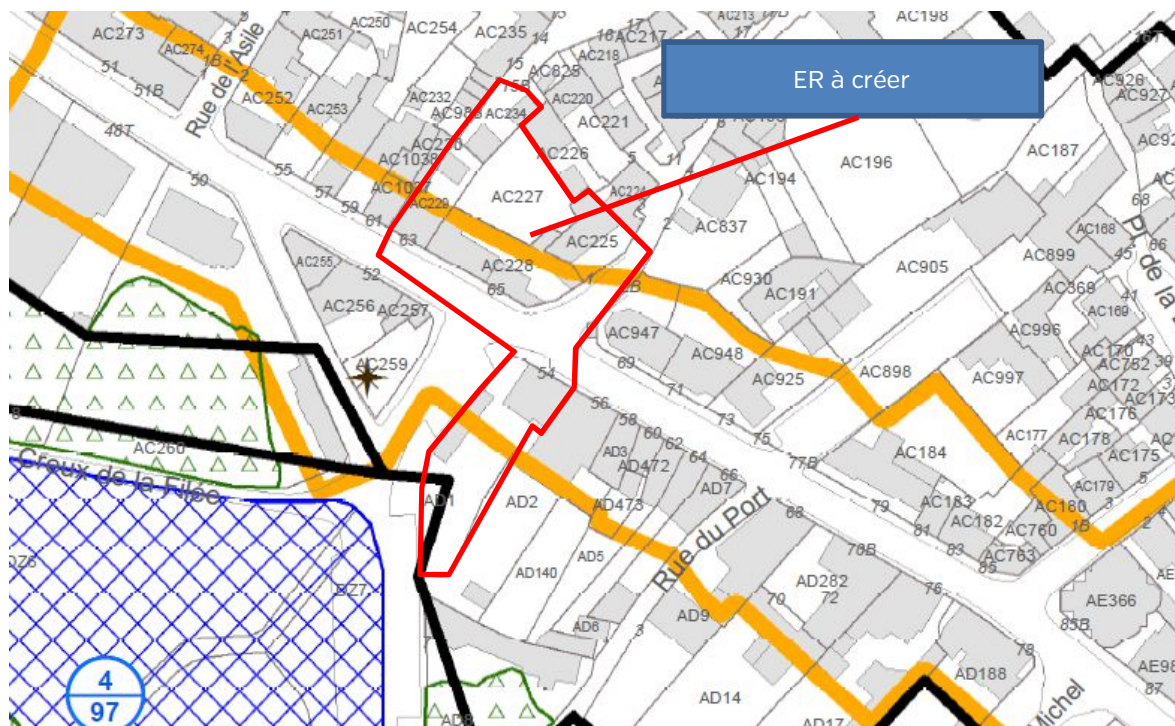


Planche M22
Rue des Grands Châtaigniers – Créer un ER

